

# Titre professionnel technicien(ne) de maintenance d'équipements de chauffage, de climatisation et d'énergies renouvelables







## Objectif et débouchés :

Il assure les contrôles nécessaires sur le plan de la sécurité, de la qualité des rejets dans l'environnement et des performances des matériels. Il intervient sur des générateurs utilisant les énergies fossiles, les énergies renouvelables ou systèmes hybrides les combinant, et sur des équipements de récupération d'énergie. Il est amené à proposer à la clientèle des solutions techniques d'améliorations des performances énergétiques des installations. Il est capable de réaliser certains travaux de remplacement de matériels dans le cadre d'opérations de maintenance ou de mise en conformité de certaines parties d'équipements.

Lors de ses interventions, le technicien de maintenance d'équipements de chauffage et d'énergies renouvelables travaille souvent seul, ce qui nécessite une attention soutenue, le respect des normes de sécurité et l'application de la réglementation en vigueur. Il peut également intervenir en équipe, notamment lors d'interventions délicates et réglementées ou sur des chantiers nécessitant la présence de plusieurs intervenants. Il est amené à effectuer des interventions dans un contexte à risques : utilisation de gaz et autres combustibles, présence potentielle de produits de combustion, manipulation d'équipements électriques sous tension, déplacements fréquents en voiture, manutention de charges en espaces encombrés. Il devra, pour certaines de ces opérations, être habilité (électricité, fluides frigorigènes), mais aussi avoir été sensibilisé aux règles et usages du travail en hauteur. L'exercice du métier comporte de fréquents travaux sur sites client (en milieu fermé), des déplacements fréquents et des horaires irréguliers liés aux modes et à la nature des interventions (urgences, astreintes). Il doit pouvoir fournir au client, comme à son supérieur hiérarchique, toute explication concernant ses interventions. Il est autonome, et doté d'un véhicule équipé d'un outillage personnel et de protections individuelles adaptées à ses missions. Il est confronté à des équipements caractérisés par de fortes évolutions technologiques et d'une large diversité. Il doit être capable de s'adapter et de se former en permanence. Il est souvent en situation d'imprévu. Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du PPSPS s'il existe, ou sinon du plan de prévention.

**Financier :** Collectivité territoriale - Conseil régional

**Modalités alternance :** Non renseigné

 <b>ÉLÉMENTS DU PROGRAMME</b> 
Conforme au référentiel.
 <b>CONDITIONS D'ADMISSION</b> 
<b>Prérequis:</b> Aucune <b>Modalités de recrutement:</b> sur entretien - sur test
 <b>ORGANISATION DE LA FORMATION</b> 
<b>Modalités d'entrées sorties :</b> Entrées/Sorties à dates fixes <b>Lieu de formation :</b> <b>AFPA Normandie - Direction Régionale</b> 135 rue du Madrillet 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY  <b>Durée de la formation</b> <b>En centre:</b> 1017 heures <b>En entreprise:</b> 140 heures <b>Total:</b> 1157 heures  <b>Rythme:</b> Temps plein continu - En Centre de formation et en Entreprise <b>Modalités pédagogiques:</b> Formation en groupe (non personnalisable)  <b>Inscription &amp; Renseignements</b> Contactez l'organisme de formation pour connaître les dates <b>AFPA Normandie - Direction Régionale</b> Rue de RoselCS 45052 14050 CAEN CEDEX 4 <b>Tél.:</b> 0231300143 - <b>Courriel:</b> benedicte.morel@afpa.fr  <a href="#">En savoir plus sur le site internet de l'Errefom [1]</a>

Dernière mise à jour le : 24/07/2017

[Retour](#)

[Nouvelle recherche](#)

---

**Liens**

[1] [http://www.trouvermaformation.fr/detail\\_fiche.jsp?type=afm&id=A809797](http://www.trouvermaformation.fr/detail_fiche.jsp?type=afm&id=A809797)